

2 septembre 2008

08.174
ad 08.029

Postulat Doris Angst

Introduction d'un système de prestations complémentaires pour les familles à faible revenu en plus des allocations familiales

Le Conseil d'Etat est chargé d'étudier l'introduction d'un système de prestations complémentaires pour les personnes à faibles revenus en plus des allocations familiales. Pour ce faire, il peut s'inspirer par exemple du modèle tessinois.

Cosignataires: L. Debrot, A. Bringolf, J.-C. Pedroli, Patrick Erard, P. Herrmann, D. de la Reussille, P.-A. Thiébaud, V. Pantillon et M. Ebel.

Postulat accepté par 69 voix contre 32, le 3 septembre 2008.